

**Zeitschrift:** Générations : aînés  
**Herausgeber:** Société coopérative générations  
**Band:** 29 (1999)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Un conseil des Aînés à Fribourg?  
**Autor:** Wicht, Annette  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-827665>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

FR

# Un Conseil des Aînés à Fribourg ?

*Pourquoi les retraités ne seraient-ils pas profiter tout le monde de leur expérience ? Pourquoi, une fois à la retraite, les hommes et femmes de ce pays sont-ils exclus de la conduite des affaires publiques ? André Ntashamaje, député cantonal socialiste, propose la création d'un Conseil des Sages.*

André Ntashamaje est un habitué des combats d'avant-garde. Au milieu des années 80, cet enseignant de Bulle, d'origine Rwandaise, se mobilise pour soutenir les habitants de son immeuble écrasés sous les hausses de loyers injustifiées. C'est le début de son engagement politique. Membre du législatif de Bulle, puis du Parlement cantonal, puis encore de l'exécutif de sa commune, André Ntashamaje mène une carrière politique rapide, pas vraiment programmée, et fait la une des medias parce qu'il est le premier Africain dans un législatif, puis dans un exécutif... Mais peu lui importe, semble-t-il. Depuis toujours, il aime l'échange avec les personnes âgées.

Aujourd'hui, André Ntashamaje voudrait transmettre cette philosophie. Il veut créer ou recréer des liens entre les générations. Au début de l'année, il présentait, devant le Grand Conseil fribourgeois, sa proposition de créer un Conseil des Aînés ou Conseil des Sages. «Quand je regarde autour de moi, j'observe des gens de 62 ans, 60 ans, 55 ans même, qui sont à la retraite. Ces personnes étaient actives et, tout à coup, la société les met de côté et ne leur demande plus rien. Et pourtant elles détiennent une longue expérience professionnelle et humaine. Il faut leur donner la possibilité de rester disponibles et utiles», explique le député fribourgeois.



André Ntashamaje

Photo Nicolas Repond

L'idée est lancée. Le Parlement fribourgeois en a débattu. Si la gauche a soutenu son camarade, les partis de droite ont répondu sans grand enthousiasme. Les rangs démocrates-chrétiens et radicaux ont choisi l'abstention. Pourquoi ? Parce que l'idée est nouvelle peut-être, parce qu'elle vient de quelqu'un d'autre, parce que cela ne s'est jamais fait et pour d'autres raisons encore éventuellement. Reste que le Parlement a approuvé le postulat, que le Gouvernement a reconnu le bien-fondé de l'argumentation du député. Comme Fribourg vient de lancer une révision totale de sa Constitution, l'occasion était rêvée d'oser la nouveauté.

L'idée fait son chemin. Mais André Ntashamaje n'a pas de modèle tout prêt. Certes, ses origines africaines lui ont insufflé cette estime, ce respect, cette considération de l'âge. «Au Rwanda, un sage est une personne que l'on respecte pour son expérience, sa sagesse et sa profondeur. On le sollicite pour dire un mot lors d'un baptême, d'un mariage, ou d'une autre cérémonie.» Pour Fribourg, où André Ntashamaje vit depuis une trentaine d'années, il imagine ces sages plutôt comme des

conseillers, spécialisés dans un domaine ou un autre, et qui seraient appelés à donner un avis quand il s'agit de faire des choix de société. Faut-il créer une nouvelle structure cantonale, dont les membres sont élus par le Gouvernement ou par le Parlement ? Qui en ferait partie ? Comment le conseil fonctionnerait-il ? Les sages seraient-ils rétribués ? A toutes ces questions, le député ne répond pas. «J'ai lancé l'idée, aux autres de l'approfondir, de la modifier, de l'adapter et de la réaliser pour Fribourg.»

L'essentiel se situe surtout dans le message donné à la société. «On doit pouvoir dire : C'est un homme (ou une femme) compétent qui reste compétent», explique le député. Ainsi, des aînés pourraient être consultés à tous les échelons de la société, au niveau du quartier, du parti, de la commune, du canton. «C'est une manière d'intégrer les retraités aux choix de société, aujourd'hui pour le futur, de conserver le patrimoine de connaissances et d'expériences qu'ils ont acquises et de reconnaître ainsi leur existence en tant qu'acteurs sociaux.»

Annette Wicht